

REPUBLIQUE DU NIGER

Région de.....

Commune de.....

Cofob, Cofocom, Cofodép

Département de.....

Canton ou groupement de.....

de.....

Message de publicité foncière

M..... en tant que propriétaire :

à titre individuel

représentant de plusieurs propriétaires

Et M..... en tant que locataire :

à titre individuel

représentant de plusieurs locataires

ont l'intention d'établir un contrat de location du terrain situé à

.....

Les propriétaires terriens limitrophes sont :

au Nord, M :..... résidant à.....

à l'Est, M :..... résidant à.....

au Sud, M :..... résidant à.....

à l'Ouest, M :..... résidant à.....

Les personnes ayant un droit quelconque sur cette ressource ou une objection à émettre sont priées de le notifier à la Commission foncière de au plus tard le :

Délai minimum : 7 jours à compter de

Le secrétaire de la Cofob, Cofocom ou Cofodép

(signature et cachet)

Le président de la Cofob

(signature et cachet)

REPUBLIQUE DU NIGER

Région de.....
Commune de.....
Cofob, Cofocom, Cofodép

Département de.....
Canton ou groupement de.....
de.....

PROCES-VERBAL DE PUBLICITE FONCIERE

La Commission foncière de..... a organisé une publicité foncière suite à la demande de :

M..... en tant que propriétaire :
 à titre individuel représentant de plusieurs propriétaires
Et M..... en tant que locataire :
 à titre individuel représentant de plusieurs locataires

de se voir délivré un contrat de location, pour le terrain situé à
et dont les propriétaires terriens limitrophes sont :

au Nord, M :..... résidant à.....
à l'Est, M :..... résidant à.....
au Sud, M :..... résidant à.....
à l'Ouest, M :..... résidant à.....

Cette publicité a duré jours (minimum 7 jours), du..... au.....

Les moyens utilisés pour cette publicité foncière sont :

- marchés cérémonies de mariage ou de baptême
- place publique crieur public
- radios communautaires cour du chef
- mosquées

A l'issue de cette publicité :

- aucune réclamation n'a été enregistrée.
- les réclamations de droit émanant des personnes suivantes ont été enregistrées :

1) M..... Objet :
2) M..... Objet :
3) M..... Objet :

Après examen des réclamations la Commission foncière décide :

- la poursuite du processus,
- la suspension du processus.

Fait à le.....

Le secrétaire de la Cofob, Cofocom ou Cofodép
(signature et cachet)

Le président de la Cofob
(signature et cachet)